

**L'université de Bourgogne recrute :**  
**Deux gestionnaires administratifs et financiers**

**Localisation du poste : Campus d'Auxerre**

**MISSIONS :**

- Assistance et relais du Responsable Administratif de l'IUT dans les activités suivantes :
- Veille au bon fonctionnement et au bon déroulement des tâches administratives du site d'Auxerre
  - Organisation des conseils de site, préparation et suivi du budget
  - Fonctionnement des affaires générales des trois départements de l'IUT
  - Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et suivi de leur application
  - Suivi de l'état et de la maintenance des locaux
  - Mise en place les élections universitaires
  - Assurer un relais Communication pour le site

**CONNAISSANCES SOUHAITEES :**

- Connaître le système éducatif français et de l'enseignement supérieur
- Connaître les grands principes du droit budgétaire
- Maîtriser les techniques de communication écrites et orales

**SAVOIR FAIRE :**

- Savoir organiser le travail, encadrer et animer une équipe
- Savoir veiller au respect des réglementations et procédures
- Savoir organiser la continuité du service public
- Connaître l'environnement bureautique et informatique et les outils de gestion

**SAVOIR ETRE :**

- Savoir être disponible, à l'écoute de ses interlocuteurs
- Savoir gérer les situations conflictuelles
- Savoir motiver et dynamiser une équipe

**Rémunération : de 1500 à 1890 euros brut mensuel, selon diplôme et expérience**

**Contrat : à partir de mi-septembre 2018, jusqu'au 31 août 2019 à plein-temps**

**POSTE OUVERT AUX PERSONNES VALIDES OU EN SITUATION DE HANDICAP**

Les candidatures, qui comporteront une lettre de motivation et un Curriculum Vitae, sont à adresser **PAR MAIL UNIQUEMENT** (lettre et CV dans un unique dossier) en précisant clairement l'intitulé de l'offre ou sa référence Pôle Emploi dans le sujet du mail

[catherine.pagot@u-bourgogne.fr](mailto:catherine.pagot@u-bourgogne.fr)

**Date limite de réception des candidatures : vendredi 31 août 2018**

**Les candidats retenus pour un entretien seront convoqués par mail exclusivement ; en cas de non réponse dans un délai de six semaines, merci de considérer que votre candidature n'est pas retenue mais sera conservée pour une durée de six mois.**